



verser dans la caricature, c'est la bonne information au bon moment ! Plus encore aujourd'hui qu'hier, dans un monde professionnel en pleine évolution, on sait combien la documentation a toujours été un épineux problème, car pour être pertinente, elle doit répondre aux préoccupations actuelles des cabinets et anticiper leurs besoins futurs. En cinq ans, les progrès ont été considérables. Dopés par les accès Internet à large bande, de nouveaux outils informatiques, toujours plus conviviaux, performants, rencontrent cette double exigence dans un Web toujours plus collaboratif, relationnel et communicant. Emergence des portails ergonomiques et dédiés thématiquement, lieu d'accès direct et indirect à l'ensemble des services et des informations offerts, agrégateurs de contenus RSS (Really Simple Syndication) qui permettent à l'utilisateur de recevoir directement dans son lecteur un flux d'informations au lieu de se donner la peine d'aller les chercher sur un site flux, technologies podcast qui assurent la lecture décalée et la portabilité des données, voilà, sans prétendre à l'exhaustivité, quelques techniques qui autorisent aujourd'hui une récolte de plus en plus conviviale et performante de données utiles. Mais assurément, l'enjeu majeur, c'est l'organisation de l'information, sa circulation, son traitement et son archivage. La mise en place d'une bibliothèque électronique associée à une gestion électronique de documents participera grandement à la réalisation de cet objectif. Rendue possible sans coût excessif par ces nouvelles techniques, la disposition de données documentaires, structurées, fiables et partagées au sein du cabinet, constitue une composante essentielle d'un conseil aujourd'hui nécessairement plus rapide et plus ciselé. Avec l'augmentation des menaces pesant sur l'intégrité des données, les serveurs offrent une sécurité optimale et permettent de mettre en place des pare-feux, des antivirus et autres composants, tout en constituant une assise technologique idéale pour installer ces solutions de données efficaces.

- Mode de travail enfin. Modéliser, normaliser, rationaliser, sont autant de verbes à la mode dans le monde des TIC. Les impacts organisationnels de la mise en place de progiciels de gestion intégrés et/ou de réseaux performants, entre autres, sont nombreux et variés : partage de fichiers et d'imprimantes, organisation décentralisée (gestion professionnelle des courriels, consultation et partage des agendas...), travail collaboratif (gestion des droits numériques d'un document, échange des documents avec suivi

des modifications successives), archivage on-line, nomadisme professionnel rendu possible par les solutions techniques sécurisées d'accès à distance aux données du cabinet (pocket pc, ordinateurs portables, clé usb, technologies WIFI, Wimax...), et donc partage vertical et transversal d'informations...

Reste qu'au-delà de l'addition de tous ces possibles, il faut également prendre conscience que cette migration progressive vers la dématérialisation, manifestation génératrice de réelles opportunités inscrites dans le court terme, doit s'inscrire, outre les exigences générales de sécurité (piratage, spam, virus et autres chevaux de Troie), dans le strict respect des contraintes spécifiques aux professions économiques et offrir au niveau du traitement et de l'archivage des données les mêmes garanties de confidentialité, de pérennité et d'identification que la version papier !

Pour vous accompagner dans cette évolution technologique, l'IEC n'a pas lésiné sur les moyens, en développant son action sur trois axes porteurs. D'abord informatif, comme en témoignent les nombreux points d'information en sus de dossiers thématiques démystificateurs, que nous consacrons régulièrement à la question. Pratique, ensuite, par la mise à disposition, dans le cadre de la « Trustee community » que nous avons signée avec Certipost, de certificats qualifiés professionnels, riches d'un énorme potentiel pratique, notre participation aux travaux de l'ASBL « XBRL Belgique », l'applicatif de consultation on-line des comptes annuels... et, bien entendu, l'IEC-info et le journal de stage électronique... Prospective enfin, au travers des réflexions que nous menons tout à la fois au sein du groupe de travail « déclarations électroniques » constitué dans le cadre du protocole « Jamar », mais également intra-muros, à la commission des conseils fiscaux, sur la problématique de l'indépendance, tout autant qu'à la commission informatique, à vocation essentiellement pratique, comme l'illustre notamment deux dossiers actuellement sur la table : les bonnes pratiques en matière de sécurisation – cela ne sert à rien de déployer des moyens considérables, s'il n'y a pas de sens à le faire ou si les procédures ne sont pas respectées –, et la refonte complète de la page « liens » sur notre site.

La commission informatique, sous la direction du vice-président Erwin Vercammen, mettra tout en œuvre pour mener au mieux cet important dossier des mutations technologiques des cabinets comptables et fiscaux, aujourd'hui largement engagés dans la révolution numérique. ●